

**Détails techniques**

Il s'agit d'une épreuve de course à pied de type trail se déroulant en totalité sur les chemins. Les parcours sont ouverts aux marcheurs et marcheurs nordiques.

Quatre parcours sont proposés :

- 15 km : trail
- 15 km ou 11,5 km : randonnée et marche nordique
- 1,2 km : parcours enfants nés entre 2007 et 2011
- 3,6 km : parcours enfants nés entre 2002 et 2006

Les accompagnateurs non inscrits et les cyclistes sont interdits sur le parcours. **Le nombre de participants est limité à 250.**

**Pièces à fournir.**

- Bulletin d'inscription comprenant pour les mineurs une autorisation parentale
- Certificat médical de moins d'un an à la date de la course avec l'indication suivant : « non contre-indication de la pratique du trail ou course à pieds en compétition » (copie souhaitée-pas d'original) ou copie de licence FFA, à la FFCO (course d'orientation), à la FFPM (pentathlon moderne), à la FFTr (triathlon), uniquement pour les coureurs.
- **Votre chèque à l'ordre de FLEURY ANIMATIONS**

**Article 1. : Participation**

Le trail est ouvert à toute personne, homme ou femme, licenciée ou non, respectant les critères suivants :

- toute personne licenciée à la FFA, à la FFCO (course d'orientation), à la FFPM (pentathlon moderne), à la FFTr (triathlon)
- toute personne titulaire d'un certificat médical avec la mention obligatoire de non contre-indication à la pratique du trail ou course à pieds en compétition » (copie souhaitée-pas d'original) datant de moins d'un an à la date de l'épreuve
- l'épreuve trail de 15 km est ouverte à tous les licenciés ou non à partir de 16 ans (2001 - autorisation parentale obligatoire)

L'épreuve randonnée/marche nordique est ouverte à tous, il n'est pas nécessaire d'avoir un certificat médical.

Le parcours de 1,2 km est ouvert aux enfants nés entre 2007 et 2011, le parcours 3,6 km est ouvert aux enfants nés entre 2002 et 2006 (certificat médical de moins d'un an à la date de l'épreuve **obligatoire**, avec la mention indispensable de non contre-indication à la pratique du trail ou course à pieds en compétition » (copie souhaitée-pas d'original) ainsi qu'une autorisation parentale.

Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.

Tous les participants prenant le départ des différentes épreuves reconnaissent avoir lu le règlement et acceptent les termes du contrat que constitue le bulletin d'inscription et dérogent les organisateurs de toute responsabilité en cas de non-respect de ce dernier.

Du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisation le pouvoir tacite pour utiliser toute photo concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci.

**Article 2. : Date, départ et horaires Samedi 21 OCTOBRE 2017 - Départs à la salle polyvalente**

- 14 h 00 : départ de la marche nordique
- 14 h 05 : départ des randonneurs
- 15 h 00 : départ des coureurs pour le trail
- 15 h 15 : départ du parcours enfant nés de 2007 à 2011
- 15 h 20 : départ du parcours enfant nés de 2002 à 2006

**Article 3. : Inscription aux épreuves**

Les inscriptions, sont possibles au moyen de la fiche d'inscription, disponibles sur le site internet de la mairie de Fleury la Vallée, sur le site du Chemin d'Axel, et sous forme papier au magasin DECAATHLON, ainsi que le jour de l'épreuve.

Elles sont à retourner à FLEURY ANIMATIONS mairie de Fleury la Vallée (89113) 26 grande rue, au plus tard le 15/10/2017.

Pour les coureurs (**uniquement**), Il est également possible de s'inscrire par internet via le site IKINOA (voir modalités sur <https://www.ikinoa.com>).

Montant des inscriptions pour les coureurs : 8 € avant le 15/10/17 et 10 € le jour de l'épreuve.

Montant de l'inscription pour les randonneurs et marcheurs nordiques: 5 €.

Parcours gratuit pour les enfants.

Cette inscription comprend le dossard, les classements, les récompenses.

Accueil et inscription à la salle polyvalente à partir de 13 h 00

Closure des inscriptions le 21/10/2017 à 13 h 45 pour les randonneurs, et 14 h 45 pour les trailers.

La randonnée/marche nordique ne donnant pas lieu à un classement, les participants n'auront pas de dossard.

**BULLETTIN D'INSCRIPTION**

**A retourner avant le 15/10/2017 à FLEURY ANIMATIONS mairie 26 grande rue 89113 FLEURY LA VALLEE**

Accompagné

- du règlement par chèque à l'ordre de FLEURY ANIMATIONS
- copie de la licence (est accepté FFA/FFCO/FFPM/FFTRI)
- ou certificat médical datant de moins d'un an, avec la mention obligatoire de non contre-indication à la pratique du trail ou course à pieds en compétition » (copie souhaitée-pas d'original)



PARCOURS ENFANTS

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

N° de licence :

Adresse :

Code postal/Ville :

Téléphone :

Courriel :

Sexe :

F

M

J'ai lu et j'accepte les termes du règlement.,

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e) Madame, Monsieur .....

Responsable légal(e) de l'enfant

.....  
autorise mon enfant à participer à la course qui aura lieu le samedi 21 octobre 2017, organisée par FLEURY ANIMATIONS.

Il est rappelé que les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.

Le :

Signature :